



REVUE DE PRESSE

Mercredi 21 mars 2018



Le chiffre

1,46

Cela devait arriver! En 2017, les ventes de burger ont dépassé pour la première fois en France celles du traditionnel jambon-beurre, avec plus de 1,46 milliard d'unités vendues, une croissance de 9% par rapport à 2016. Après trois années consécutives de baisse, le petit frenchie est donc détrôné avec 1,215



milliard d'unités écoulées, soit 50,8% des sandwiches vendus, contre 65% de part de marché il y a 10 ans. Paris reste la ville où on trouve le jambon-beurre le plus cher avec un prix de 4 euros en moyenne (+14,94%), suivi de Lyon et Bordeaux à égalité (3,34 euros). La ville où il est le moins cher est Tulle qui l'affiche à 2,48 euros.

L'extinction

Un tiers d'oiseaux en moins en 15 ans en France

Le printemps est arrivé et aucun gazouillement à l'horizon? En cause, la météo oui mais pas que... Le CNRS et le Muséum d'histoire naturelle ont en effet alerté hier de la disparition des oiseaux vivant en milieu agricole à une «vitesse ver-

tigineuse» en France, avec des populations qui se sont en moyenne réduites d'un tiers en 15 ans.

Pour le Muséum et le CNRS, ce déclin dans les campagnes «atteint un niveau proche de la catastrophe écologique». «On ne prend pas de grands ris-

ques en disant que les pratiques agricoles sont bien à l'origine de cette accélération du déclin», constatait Grégoire Lois, directeur-adjoint de Viginature, qui chapeaute le STOC, car les oiseaux ne déclinent pas au même rythme dans d'autres milieux. «Il y a un déclin léger sur le reste du territoire, mais rien à voir en termes d'amplitude» avec les zones agricoles, ajoute-t-il. Des espèces comme l'alouette des champs, la fauvette grisette ou le bruant ortolan, ont perdu en moyenne un individu sur trois en quinze ans.

Une autre étude, menée par le CNRS depuis 1995 dans les Deux-Sèvres, sur 160 zones de 10 hectares d'une plaine céréalière typique des territoires agricoles français, vient enfoncer le clou.

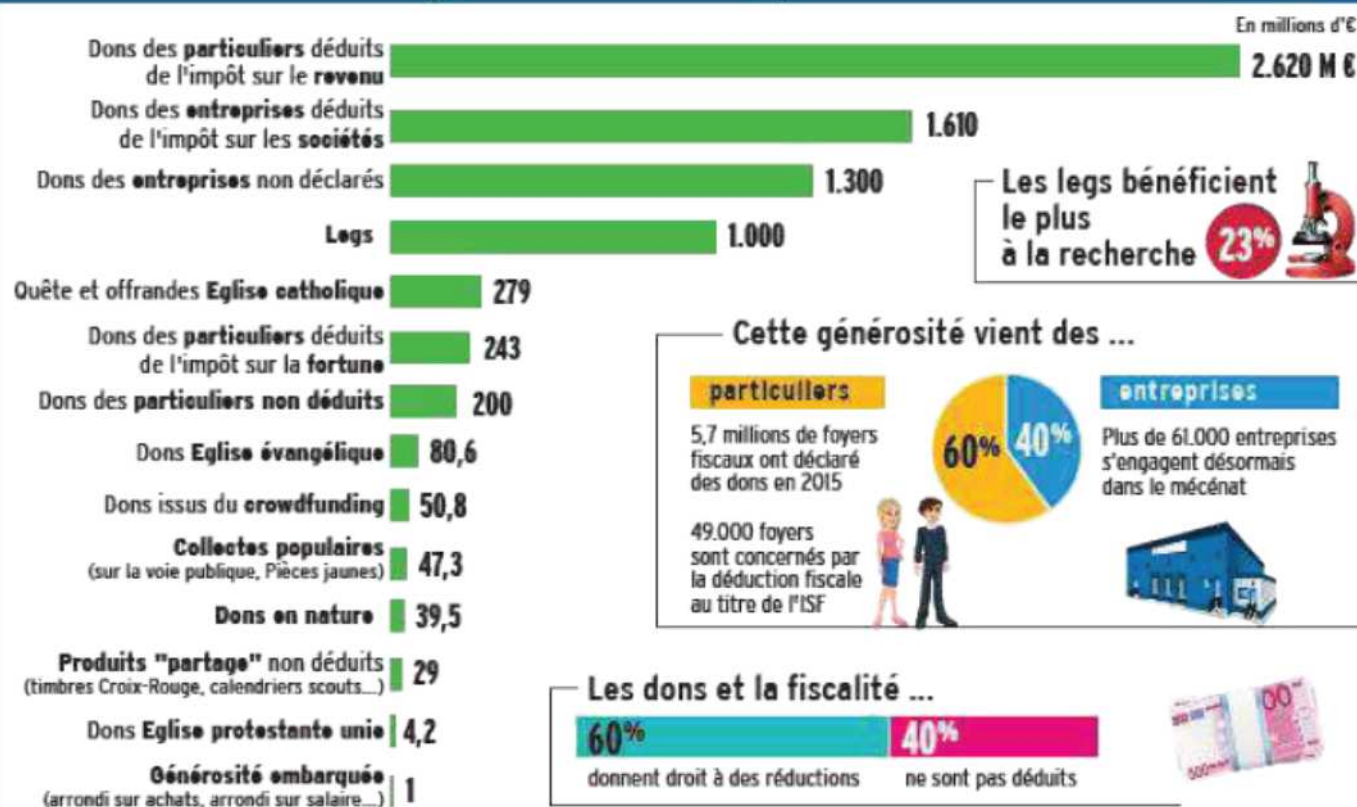
Selon ces recherches, en 23 ans, toutes les espèces d'oiseaux de plaine ont vu leurs populations fondre: l'alouette a perdu plus d'un individu sur trois (-35%), et la perdrix huit individus sur dix. Toutes les espèces sont concernées, probablement du fait de «l'effondrement des insectes», notent les deux institutions. Cette disparition massive est concomitante à l'intensification des pratiques agricoles ces 25 dernières années, plus particulièrement depuis 2008-2009, période qui correspond entre autres à la fin des jachères imposées par la Politique agricole commune, à la flambée des cours du blé, à la reprise du suramendement au nitrate permettant d'avoir du blé sur-protéiné et à la généralisation des insecticides néonicotinoïdes.



L'alouette des champs fait partie des espèces les plus menacées.

Photo LDD Pixabay

Générosité: les Français ont donné 7,5 milliards d'euros en 2015



Source : Fondation de France - Observatoire de la philanthropie

INFOGRAPHIE CL

■ L'académie publie ce matin les résultats du bac 2017 ■ Seuls cinq lycées font mieux que l'an passé en Charente ■ Mais la qualité de l'enseignement se juge aussi à l'accompagnement jusqu'au diplôme.

Bac: la réussite n'est pas que dans le diplôme

Léaëlle SIMON
l.simon@charenteinfo.fr

L'académie vient de publier les résultats des lycées au bac en 2017. Deux établissements privés des beaux quartiers dans le top 3 en Charente: Saint-Paul à Angoulême et Beaulieu à Cognac, 98 % de candidats reçus. Hasard ou déterminisme? «La Providence», rigole d'abord François Constantin, le directeur de Saint-Paul. Seuls cinq lycées sur vingt-deux en Charente, enseignements général et professionnel confondus, affichent un meilleur taux de réussite qu'en 2016. Mais tous pour l'enseignement général, à l'exception de Jean-Monnet à Cognac, ont plus de 90 % de réussite.

Quelle recette ?

Quelle est la recette gagnante des trois premiers? «Une vie associative intense, un accompagnement personnalisé qui laisse aussi aux professeurs l'occasion de transmettre leurs centres d'intérêt, comme le cinéma, et des options que nous incitons à suivre (art, chinois, italien, latin)». 60 % des élèves en choisissent une en seconde, avec la possibilité d'avoir des points en plus au bac», répond François Constantin.

«Des temps d'étude du soir encadrés par plusieurs enseignants en même temps qui abordent autant le fond que la méthodologie, pour Fabien Lorré, proviseur de Beaulieu à Cognac. Et le samedi matin, pour les terminales, des devoirs sur table dans les conditions du bac.» Et à Charles-Coulomb? «Une grande diversité de formations qui permet à chaque jeune de trouver sa place et sa voie en fonction de ses capacités, de ses goûts et de sa motivation», souligne Viviane Lember.

Jean-Monnet ferme la marche avec 85 % de réussite, dus notamment «aux résultats plus fragiles des filières technologiques». Plus que ce taux brut, le proviseur Patrick Mar-



Viviane Lember, lycée Charles-Coulomb.
Photo Renaud Joubert

La grande diversité de formations permet à chaque jeune de trouver sa voie en fonction de ses goûts, de ses capacités et de sa motivation.

Le palmarès 2017 des lycées de Charente						
	Taux de réussite au bac*	Taux de réussite attendu	Valeur ajoutée	Taux d'accès seconde-bac	Taux d'accès attendu seconde-bac	Valeur ajoutée
Lycées d'enseignement général et technologique						
Charles-Coulomb (ANGOULÊME)	96%	97%	-1	66%	82%	-16
Guez-de-Balzac (ANGOULÊME)	94%	94%	0	83%	83%	0
Le Lisa (ANGOULÊME)	91%	92%	-1	80%	77%	9
Marquerite-de-Valois (ANGOULÊME)	90%	94%	-4	81%	83%	-2
Saint-Paul (ANGOULÊME)	98%	96%	2	72%	79%	-7
Sainte-Marthe-Chavagnes (ANGOULÊME)	91%	95%	-4	80%	80%	0
Elle-Vinet (BARBEZIEUX)	94%	93%	1	79%	80%	-1
Beaulieu (COGNAC)	98%	95%	3	89%	76%	13
Jean-Monnet (COGNAC)	85%	92%	-7	81%	80%	1
Emile-Roux (CONFOLENS)	94%	92%	2	78%	80%	-2
Lycées professionnels						
Charles-Coulomb (ANGOULÊME)	85%	85%	0	62%	68%	-6
Jean-Rostand (ANGOULÊME)	86%	89%	-3	70%	71%	-1
Sainte-Marthe-Chavagnes (ANGOULÊME)	94%	86%	8	76%	69%	7
Sillac (ANGOULÊME)	71%	80%	-9	60%	63%	-3
Pierre-André-Chabanne (CHASSENEUIL)	80%	87%	-7	60%	72%	-12
Jean-Monnet (COGNAC)	74%	88%	-14	61%	73%	-12
Louis-Delage (COGNAC)	80%	77%	3	65%	60%	5
Emile-Roux (CONFOLENS)	100%	93%	7	80%	75%	5
Jean-Cailaud (RUELLE)	83%	84%	-1	50%	64%	-14
Louise-Michel (RUFFEC)	75%	75%	0	34%	60%	-26
Jean-Albert-Grégoire (SOYAUX)	80%	84%	-4	65%	62%	3
Saint-Joseph-L'Amandier (SAINT-YRIEIX)	96%	95%	1	58%	79%	-21

Source : Académie de Poitiers

*Toutes séries confondues

INFOGRAPHIE CL

cuzzi préfère décortiquer l'accompagnement des élèves, mesuré par le taux d'accès seconde-bac. Autrement dit, la proportion d'élèves entrés en seconde qui décrochent le diplôme en restant dans l'établissement. «Nous sommes à 81 %, c'est bien. L'objectif est d'amener les élèves jusqu'au bac, mais surtout de favoriser leur réussite dans l'enseignement supérieur. Je constate une nette progression des poursuites d'études et d'études réussies. Nous cherchons à individualiser au maximum les parcours de chacun, ce qui d'ailleurs nous met déjà en phase avec la réforme du bac pour la ren-

trée 2019.» Sur ce taux d'accès, le lycée Beaulieu de Cognac obtient la meilleure note du département mais surtout 13 points de plus que le taux attendu (1). A contrario, malgré de très bons résultats à l'examen et la meilleure proportion de mentions dans le département, les lycées Saint-Paul et Charles-Coulomb sont en négatif, là où des établissements moins bons au bac gardent plus leurs élèves. La faute à la sélection? Largement à la don de scandaliser François Constantin. «Je lis parfois que le lycée Saint-Paul ne présente pas les élèves jugés mauvais au bac. C'est une sot-

tise, une fake news. Nous ne refusons aucun élève, nous ne sommes pas une boîte à bac. Mais les jeunes entrés en seconde générale qui veulent poursuivre en bac techno STMG ou ST2S sont obligés de changer de lycée.» Ce sont ceux-là qui ne viendraient pas gonfler le taux d'accès seconde-bac. Même explication pour Viviane Lember pour Charles-Coulomb. «Nous avons un lycée professionnel, il est facile pour un jeune de seconde générale de quitter la voie générale pour se réorienter.» Guez-de-Balzac, Marguerite-de-Valois, qui ne disposent pas non plus de filières technologiques, font pourtant mieux.

La vie active attire plus

Du côté des lycées professionnels, la palme revient à Emile-Roux à Confolens avec 100 % de réussite, la meilleure note de l'académie. A moduler quand même puisque la section, en accompagnement, soins et services à la personne ne compte que 15 élèves... «Notre souci, c'est plus d'éviter que nos élèves arrêtent en cours de route, car beaucoup arrivent avec un parcours fragile», souligne le proviseur, Jean-Guillaume Desmoulin. Avec 96 % de diplômés, L'Amandier (Saint-Yrieix) est sur le podium. En revanche, il amène beaucoup moins d'élèves qu'attendu jusqu'au

Le chiffre
19 747

élèves de l'académie de Poitiers se sont déjà inscrits sur Parcoursup, la nouvelle plateforme qui remplace APB, victime de couacs l'an passé. La phase de formulation des vœux pour les formations initiales de l'enseignement supérieur s'est achevée mardi 13 mars. Les lycéens qui ont émis au moins un vœu peuvent encore compléter leur dossier. Sur ces 19 747 inscrits, 15 402 sont en terminale, 2 763 en réorientation et 1 582 candidats dans une autre situation (non scolarisés, candidats inscrits à l'étranger...). Au total, ce chiffre est en hausse de 6,9 % par rapport à 2017. Un premier succès pour Parcoursup.



Vincent Carlier, lycée de Sillac.
Photo Majid Bouzzit

Les BEP menuiserie, aluminium, verre peuvent trouver du travail tout de suite alors qu'on essaie de les faire aller jusqu'au bac.

bac. «Beaucoup de lycées pro font face à un phénomène de zapping en fin de seconde. On a aussi des élèves qui, une fois la certification professionnelle obtenue en première, optent pour la vie active ou un brevet professionnel plutôt que le bac. Ceux-là n'entrent pas dans les statistiques seconde-bac. L'an passé, 12 filles inscrites en bac pro esthétique ont finalement choisi le brevet professionnel», décrypte Jean-François Ferron, le directeur. Plus singulier, avec des filières très demandées dans des secteurs confrontés à la pénurie de main-d'œuvre, c'est contre les sirènes de la vie active que le lycée des métiers du bâtiment de Sillac (Angoulême) lutte. «Ceux qui sortent de BEP menuiserie, aluminium, verre peuvent trouver du travail tout de suite alors qu'on essaie de les faire aller jusqu'au bac. Idem pour les bac pro énergie que l'on aimerait emmener jusqu'au BTS», signale Vincent Carlier, le proviseur.

(1) Cette valeur ajoutée mesure la différence entre les résultats obtenus et ceux qui étaient espérés, compte tenu des caractéristiques scolaires et socioprofessionnelles des élèves.

» La phrase

«Le barreau de la Charente refuse une déjudiciarisation et la perspective de déserts judiciaires.»

Jean-Michel GROSSIAS,

**bâtonnier
de la Charente**



Aujourd'hui, ce sera «Journée justice morte» en Charente. Pour protester contre le projet de loi de programmation de la justice, les avocats du barreau de la Charente ont décidé de demander le renvoi de tous les dossiers qui seront appelés à la barre. Ils ne plaideront pas. En outre, une manifestation est organisée vendredi 30 mars à 11h30 sur les marches du palais de justice (Photo A. K.).

Prison

16 détenues pour 11 places à Angoulême

La CGT a vu rouge, hier, en découvrant qu'un deuxième lit était installé dans la cellule des «arrivantes» du quartier des femmes de la maison d'arrêt d'Angoulême. Seize détenues pour 11 places, soit un taux d'occupation de 145 %. Dans un long communiqué, la CGT pénitentiaire dénonce la «gestion calamiteuse» de la direction, estime que les femmes y sont «parquées comme des poules». Un communiqué qui décrit

la fameuse cellule «arrivantes», «pas viable pour deux détenues». «Deux lits dans une cellule exiguë, c'est trop. Il n'y a aucune visibilité sur les détenues une fois celles-ci allongées dans leur lit. Nous ne parlerons pas de la petite table pour deux, ainsi qu'une armoire pour deux et le WC sans intimité.» Quelques semaines après un mouvement de grève national, cet «incident» ne risque pas d'améliorer les relations entre gardiens et administration.

■ Les poubelles du centre de Cognac sont levées les mardis et vendredis ■ Entre les bacs sortis trop tôt et les dépôts sauvages, le week-end rend les lundis crasseux.

Au centre-ville, la propreté ne passe pas le week-end

Marc BALTZER
m.baltzer@charente.fr

Est-elle toujours dehors ou déjà sortie? Déjà sortie, apparemment. Rue du Prieuré, vendredi soir, une belle collection de poubelles fait l'angle avec la rue d'Angoulême. Des vides, brunes, levées le matin même et restées en place jusqu'à la nuit. Comme elles le sont toute la semaine à cet endroit. Mais aussi une grosse jaune, pour le recyclage, pleine à craquer. Elle ne sera enlevée que ce mercredi.

Le vrai problème, ce sont les cartons.

Depuis quatre jours, l'ensemble est toujours en place, agrémenté de quelques sacs en vrac jusqu'à mardi matin. Des dépôts sauvages, qui s'accumulent régulièrement autour des bacs individuels et des conteneurs enterrés (lire CL du 4 octobre). Résultat: entre les poubelles mal sorties et leurs copines sauvages, dans les plus belles rues de la ville, les week-ends ont ten-



A l'angle des rues d'Angoulême et du Prieuré, les poubelles sont dehors chaque jour. En théorie, c'est 35 € d'amende.

Photo M. B.

dance à se finir salement. Et les semaines à débiter pareil. Depuis l'an dernier, un arrêté permet pourtant à la Ville de verbaliser les sorties de bacs inappropriées et les dépôts sauvages. Pour l'instant,

seuls ces derniers ont été visés, sans grand effet. «À l'échelle de la commune, je dirais que c'est de pire en pire», regrette Gérard Bourinet, en charge de l'espace public aux services techniques municipaux, qui ont consacré 105 heures à l'enlèvement de déchets sauvages en 2017.

Pourquoi pas une levée le lundi?

Concernant le centre proprement dit, la solution ne serait-elle pas de ramasser les déchets ordinaires lundi et jeudi à l'aube, comme dans l'Est de Cognac? Car la tentation, pour les commerçants du centre, est de laisser les bacs dehors dès le samedi, pour éviter d'avoir à le faire le lundi, jour de fermeture. «Tant qu'il y a deux collectes, je ne pense pas que cela soit nécessaire», juge Simon Clavurier, élu municipal en charge des déchets, dont la collecte a été transférée à l'agglo l'an dernier. Mais qui reste assurée par Véolia, dans

le cadre du contrat conclu avec la Ville pour 2015-2022. Le règlement est clair, il y a des heures de sortie pour les poubelles. À partir de 19 heures, la veille des jours de collecte, en théorie.

«C'est vrai que certains prennent des libertés», sourit un commerçant d'une boutique textile de la rue d'Angoulême, en parlant de ses voisins, évidemment. «Le vrai souci, ce sont les cartons, poursuit-on chez SFR, où les poubelles sont bien rangées. Une collecte par semaine, ça ne suffit plus, alors qu'on a assez peu de déchets alimentaires, finalement.»

«Ça pourrait être une évolution», convient le maire, Michel Gourinchas, en évoquant l'idée de passer à deux collectes de recyclage. Il faudrait modifier le contrat, ou attendre son renouvellement. Pour le reste, «nous agissons par priorité. Et la première, ce sont les dépôts sauvages (...) C'est un problème qu'ont toutes les villes, le manque de civisme.»



Un lundi soir, rue Aristide-Briand. La poubelle a été sortie au bon moment, mais un dépôt sauvage s'y est aggloméré.

Photo I. K.

Elles & ils

■ Francesco Attesti



et Mattéo Galli (à droite photo CL), deux musiciens italiens de renommée internationale, se produiront pour un concert piano orgue ce vendredi à 20h30, à l'église Saint-Léger de Cognac. Organisé par le Rotary club de Cognac, le concert donnera à écouter Bach, Rossini, Schubert et Verdi en première partie, puis du Mozart et du Ravel pour boucler la soirée, soit le programme présenté par ce duo lors de sa dernière tournée américaine. Tarif: 15 € (gratuit pour les moins de 15 ans). Réservations sur <http://rotary-cognac.org/> ou achats de places directes à l'office de tourisme de Cognac, 16 rue du 14-Juillet.

Alain Tricoire



et son épouse Corinne (Photo M. B.) se sont mis au pied de la lettre, dans leur Tabac de Saint-Jacques à Cognac. Depuis la semaine dernière, le couple a repris une partie de l'activité de l'agence postale du quartier, désormais close (lire CL du 22 septembre). L'activité est ouverte tous les jours de 8 h à 18h30 et le mercredi de 8 h à midi. On peut y effectuer la plupart des démarches postales, mais aucune opération de banque.



Le réseau de producteurs alimentaires «La Ruche qui dit oui» a livré ses premières commandes, hier soir à la Fondation Martell de Cognac, qui vient d'ouvrir ses portes à ces butineurs en circuit court (lire CL du 13 mars). Plus de 260 personnes se sont inscrites à l'antenne de Cognac, où les commandes se retireront désormais chaque mardi soir de 18h30 à 20 heures. En amont, pour faire ses courses, cela passe obligatoirement par internet à l'adresse laruchequiditoui.fr (Photo M. B.).

Premiers butineurs à la Ruche

Grève: des perturbations dans les écoles demain

L'appel à la grève lancé dans la fonction publique ce jeudi aura des conséquences dans les écoles de Cognac, comme l'a annoncé la Ville hier. La restauration ne sera pas assurée dans les écoles maternelles Jean-Macé, Pauline-Kergomard, Saint-Exupéry, ni dans celle des Borderies. A Crouin, la garderie du soir ne pourra pas être tenue non plus. Dans les écoles et groupes scolaires, le repas ne sera pas assuré à Jules-Michelet (hormis pour les maternelles pour qui il sera maintenu) et sera perturbée à l'école Paul-Bert. En revanche, tout devrait se passer normalement au groupe scolaire Anatole-France, à l'école primaire Cagouillet et à Pierre-et-Marie Curie. Du côté des structures dédiées à la petite enfance, la crèche Saute-Grenouille sera fermée toute la journée du 22 mars, tandis que celle de Pomme-d'Api fermera ses portes à 17h, au lieu de 18h45.



Pas de restauration collective ni de garderie du soir, à la maternelle des Borderies.

Photo M. B.

A Châteaubernard, toutes les écoles fonctionneront comme d'habitude. Deux enseignants sur trois seront en grève à la maternelle de la Combe-des-Dames, mais l'accueil des écoliers et le repas seront assurés, comme dans les autres établissements de la commune.

Jarnac: l'absence du professeur Sourisseau électrise les parents

Depuis janvier, le président de l'agglo est en disponibilité de son poste de prof au collège Jean-Lartaut. Il n'a pas été remplacé, les parents s'inquiètent. L'élu promet d'assurer un suivi.

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

C'était son droit et il n'avait pris personne en traître. «J'ai toujours dit que je ne quitterais pas ma vie professionnelle. D'abord, pour garder un pied dans le monde du travail. Ensuite, parce que je ne serai pas élu toute ma vie.» Engagé en politique depuis une dizaine d'années, le professeur de physique Jérôme Sourisseau a été élu maire de Bourg-Charente (2008) et vice-président du Département (2015), tout en gardant un temps partiel à l'Éducation nationale.

”

C'est d'abord l'affaire d'un professeur non remplacé.

Aux collèges de Rouillac et de Châteauneuf, l'an passé. Puis à La Couronne (3 heures par semaine) et au collège Jean-Lartaut de Jarnac (6 heures hebdomadaires), où il enseigne aux 90 élèves de quatrième depuis septembre. Mais c'était avant son élection



Jérôme Sourisseau s'est mis en retrait du collège après son élection à la tête de l'agglo. Depuis, les quatrièmes n'ont plus eu de cours de physique. Photo archives CL

imprévue à la présidence de l'agglo de Grand Cognac en décembre. La conjugaison des tâches devenant «compliquée», il a obtenu une mise en disponibilité complète (sans salaire) du rectorat, début janvier. Un droit, quand cela accompagne un mandat d'élu local. Mais qui n'arrange pas les parents d'élèves de Jarnac.

«Depuis, ma fille n'a plus eu de cours de physique, rapporte Karen Brun, l'un des nombreux parents à avoir exprimé leur inquiétude à la direction de l'établissement, début mars, ne voyant poindre de remplaçant. Même au premier trimestre, M. Sourisseau était pas mal absent. On craint maintenant qu'il ne soit plus remplacé avant juin.» Sur ses absences au premier tri-

mestre, Jérôme Sourisseau reconnaît «trois ou quatre» incompatibilités d'agenda «en septembre et octobre», annoncées à l'avance et non rémunérées. Pour le reste, «ce n'est pas une affaire Sourisseau», précise-t-il. Et les parents sont d'accord. «C'est d'abord celle d'un professeur non remplacé pendant des mois», grogne un représentant des parents d'élèves. «Je ne suis pas surpris par la situation, souffle Stéphane Grosset, lui-même prof de physique-chimie dans un lycée et papa d'un collégien jarnacais. Avec les suppressions de postes des dernières années, c'est devenu compliqué de trouver un remplaçant dans cette matière.»

Contacté hier, le principal du collège, Damien Dubreuil, n'a pas donné suite. Mais il a récemment confirmé aux parents qu'il n'y avait pas, dans l'académie de Poitiers, de profil capable de se fondre dans le demi-poste vacant. Voilà quinze jours, une annonce a même été publiée à Pôle emploi. En attendant, les parents cherchent des cours particuliers. À moins qu'une autre solution n'écluse... Mis en relation par CL hier, Jérôme Sourisseau et certains parents ont convenu de prendre contact pour «assurer un suivi» jusqu'à la fin de l'année. Et calmer les esprits, au passage.

Un petit geste pour 100.000 retraités

Augmenter la CSG des retraités de 1,7 point pour financer une baisse de cotisations sociales des actifs afin que «le travail paie»: la mesure de campagne d'Emmanuel Macron s'applique depuis le 1^{er} janvier sur le portefeuille de quelque 60% des retraités français, soit environ 7,5 millions de personnes. Pour éviter de frapper les plus modestes, l'exécutif a écarté 40% d'entre eux et fixé des seuils: un revenu fiscal de référence supérieur à 14.404 euros pour une personne seule et 22.051 euros pour un couple.

Or, dans des cas de couples avec une petite retraite sous le seuil et une autre plus nettement au-dessus, «l'addition des deux retraites fait que vous passez au-dessus du seuil du revenu fiscal de référence pour un couple», a expliqué hier Édouard Philippe.

C'est pour ces 100.000 couples qui sont «juste au-dessus» du seuil que le

gouvernement veut effacer la note, a expliqué le Premier ministre sur RMC et BFM TV.

Pour ceux-là, «il faut corri-

gérer le dispositif et nous le corrigerons dans la prochaine loi de finances», a assuré le Premier ministre. Matignon s'est contenté d'indiquer que «le gouvernement étudiera (it) les pistes» dans les textes financiers de l'automne pour les «100.000 foyers de couples retraités» concernés.



ger le dispositif et nous le corrigerons dans la prochaine loi de finances», a assuré le Premier ministre. Matignon s'est contenté d'indiquer que «le gouvernement étudiera (it) les pistes» dans les textes financiers de l'automne pour les «100.000 foyers de couples retraités» concernés.

Les seuils retenus ont sus-

cités des mécontentements: avec un plancher de 1.200 euros par mois pour une personne seule et 1.830 euros pour un couple, nom-

breux étaient les retraités à souligner qu'ils restaient bien modestes et en tout cas pas «aisés»... L'effet s'est ressenti dans les sondages. En deux mois, le nombre de mécontents de l'action du chef de l'État chez les plus de 65 ans a ainsi bondi de 44% à 58% (+14 points), selon un sondage Ifop.

Cet après-midi



Soleil froid.

Ciel clair ou peu nuageux. Ce n'est qu'en fin de journée que quelques nuages viendront prendre un peu plus de place. Toujours ce petit vent de Nord assez désagréable et des températures qui plafonnent toujours entre 8 et 10° l'après-midi.

Judi



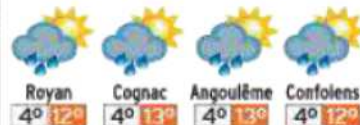
Vendredi



Samedi



Dimanche



Lundi



Mardi



CSG : l'exécutif fait un geste pour les retraités

FISCALITÉ Près de 100 000 couples, parmi les plus modestes, devraient voir la hausse d'impôt « corrigée » dès l'an prochain

Le gouvernement, confronté à la grogne des retraités qui subissent les effets de la hausse de la CSG, a fait un petit geste hier en promettant de « corriger le dispositif » pour 100 000 couples l'an prochain. Augmenter la CSG des retraités de 1,7 point pour financer une baisse de cotisations sociales des actifs afin que « le travail paie » : la mesure de campagne d'Emmanuel Macron s'applique depuis le 1^{er} janvier sur le portefeuille de quelque 60 % des retraités français, soit environ 7,5 millions de personnes.

Pour éviter de frapper les plus modestes, l'exécutif a écarté 40 % d'entre eux de la mesure et fixé des seuils : un revenu fiscal de référence supérieur à 14 404 euros pour une personne seule et 22 051 euros pour un couple.

Des seuils mal acceptés

Or, dans des cas de couples avec une petite retraite sous le seuil et une autre plus nettement au-dessus, « l'addition des deux retraites fait que vous passez au-dessus du seuil du revenu fiscal de référence pour un couple », a expliqué Édouard Philippe. C'est pour ces 100 000 couples qui sont « juste au-dessus » du seuil que le gouvernement veut effacer la note, a expliqué le Premier ministre. Pour ceux-là, « il faut corriger le dispositif et nous le corrigerons dans la prochaine loi de finances », a assuré le Premier ministre.

Les seuils retenus ont suscité des mécontentements : avec un plancher de 1 200 euros par mois pour une personne seule et 1 830 euros



Les retraités ont manifesté le 15 mars dans toute la France.

PHOTO : SUD OUEST / FRANÇOIS-XAVIER SORNALET

pour un couple, nombreux étaient les retraités à souligner qu'ils restaient bien modestes et en tout cas pas « aisés ». D'autant que la communication du gouvernement en janvier s'est avérée ambiguë, car elle omettait de préciser que des retraités ayant des revenus annexes franchiraient les fameux seuils.

L'effet s'est ressenti dans les sondages. En deux mois, le nombre de mécontents de l'action du chef de l'État chez les plus de 65 ans a ainsi bondi de 44 % à 58 % (+14 points), selon un sondage Ifop. Pour enrayer cette désaffection, l'exécutif mise sur la suppression progressive de la taxe d'habitation. Sauf que celle-ci ne sera visible qu'à partir de novembre, lorsque les Français la paieront.

Du côté des syndicats de retraités, Michel Salengue (FGR-FP) a jugé le geste du Premier ministre « positif » et la preuve que « nos manifestations ont eu un impact ». Il ad-

met qu'il y a des injustices mais une rectification mineure ne va pas régler le problème », a prévenu Didier Hotte (FO), alors que la mesure concerne à peine 2 % des retraités frappés par la hausse de la CSG. « Enfin le gouvernement se rend compte qu'il y a un problème », s'est réjoui de son côté LR, par la voix du député Gilles Lurton.

Une prochaine étape ?

Profitant d'une légère embellie sur les finances publiques, certains évoquent déjà d'autres mesures favorables aux aînés : ainsi le député LREM de la Vienne, Sacha Houlié, vient-il de proposer de rétablir la fameuse « demi-part fiscale des veuves » supprimée en deux temps sous Nicolas Sarkozy et François Hollande, qui avait provoqué d'importantes hausses d'impôt. Hier matin, Édouard Philippe n'a pas fermé la porte à une mesure « qui n'est pas arbitraire, pas encore décidée ».

La SNCF suspend des réservations pour les jours de grève d'avril

TRANSPORT Plus de TGV ni d'Intercités ne sont mis à la vente pour les douze jours de grève d'avril

La SNCF a indiqué hier qu'elle suspendait la vente de billets pour tous ses TGV et Intercités sur les douze jours de grève prévus en avril, les voyageurs étant invités à reporter leur voyage. « Nous avons suspendu les réservations pour les jours de grève sur la période du 3 au 29 avril », a expliqué un porte-parole de Voyages SNCF à l'AFP. Sur le site oui.sncf, tous les TGV et Intercités sont marqués complets.

Bizarrement, les billets de TER, qui eux aussi sont censés être concernés par la grève, sont encore en vente. « Pour que les clients voyagent dans de bonnes conditions, on les invite à reporter le plus possible » leur déplacement, a ajouté le porte-parole, précisant que les billets sont échangeables ou remboursables sans frais. Les voyageurs sont invités à consulter les plans de transports la veille des jours de grève à 17 heures pour savoir quels trains circuleront. Pour s'opposer aux projets de réforme du secteur ferroviaire, les quatre syndicats représentatifs de la SNCF ont appelé à la grève deux jours sur cinq, du 3 avril au 28 juin. Leur mouvement

concerne donc les 3, 4, 8, 9, 13, 14, 18, 19, 23, 24, 28 et 29 avril.

Disponibles pour mai et juin

Il est trop tôt pour prévoir quoi que ce soit en mai et juin, selon le porte-parole. De fait, les réservations restent ouvertes aux jours concernés par la grève (à commencer par le 3 mai, puis le 4, etc.), si elle doit durer jusque-là. Voyages SNCF a par ailleurs démenti une hausse des prix des billets entre les jours de grève, comme l'a indiqué Le Monde. « Consciente de la difficulté des clients à s'organiser pour des voyages en avril, la direction de SNCF porte une attention particulière sur les prix des trains les jours de non-grève. Les prix habituellement pratiqués restent les mêmes sur ces journées », a souligné la SNCF dans un communiqué.

L'Assemblée nationale débattait, à compter du 9 avril et pendant quatre jours dans l'hémicycle, du projet de loi « pour un nouveau pacte ferroviaire », autrement dit de la réforme de la SNCF que l'exécutif entend mener tambour battant par ordonnances.



La SNCF encourage les voyageurs à reporter leur déplacement sur ces dates. PHOTO LAURENT THIBELLET

Les oiseaux ne se cachent plus pour mourir

MILIEUX AGRICOLES Une étude nationale et une autre menée à Chizé, dans les Deux-Sèvres, parviennent à des résultats similaires : les effectifs d'oiseaux s'effondrent

JEAN-DENIS RENARD
jd.renard@sudouest.fr

Au plus fort de l'été, quand vous roulez d'Agen à La Rochelle, vous aurez peu de risques de salir votre pare-brise. Vous souviendrez-vous avoir entendu les oiseaux chanter lors d'un arrêt sur une aire de repos ? À voir. Les insectes désertent les campagnes, ceux qui les mangent aussi.

L'automne dernier, une étude menée en Allemagne posait le constat d'une disparition de 75 % des insectes volants en trente ans. Aujourd'hui, ce sont les travaux des scientifiques français qui sonnent l'alarme sur le sort funeste des oiseaux des campagnes et des plaines agricoles.

Mené depuis 2001 et coordonné par le Muséum national d'histoire naturelle, le Suivi temporel des oiseaux communs (Stoc) fait état d'une baisse de 33 % des espèces des milieux agricoles. Un oiseau sur trois a disparu, qu'il s'agisse de la perdrix rouge, de la linotte, de l'alouette des champs ou de la fauvette grise. « Ce sont les espèces les plus courantes, les plus banales, celles qui structurent les écosystèmes.

Il y a vingt ans, on disait de ces oiseaux qu'ils ne couraient aucun danger. La réalité est toute autre », déplore Benoît Fontaine, l'un des coordinateurs du Stoc.

Le bruant ortolan aussi

Cette mise à plat concerne également le bruant ortolan, l'emblème des chasses traditionnelles dans les Landes. « Il connaît lui aussi un déclin sensible. Aux causes qui touchent l'ensemble des oiseaux de ces milieux s'ajoutent en France les effets du braconnage », indique Benoît Fontaine.

Les résultats de ce suivi à grande échelle, qui mobilise spécialistes et bénévoles sur des dizaines de postes d'observation, sont confortés par un autre travail scientifique. Il est réalisé au Centre d'études biologiques de Chizé (CEBC), un laboratoire du CNRS installé dans les Deux-Sèvres, à quelques kilomètres de la Charente-Maritime. Les chercheurs y suivent 160 zones de dix hectares dans une plaine céréalière typique des territoires agricoles du pays. En vingt-

POITOU-CHARENTES

ON COMPTE LES MOINEAUX

De 2003 à 2016, la population de moineaux domestiques a chuté de 73 % à Paris, nous apprenait une étude du Centre ornithologique d'Île-de-France et de la LPO paru en septembre 2017. Le phénomène est-il aussi inquiétant dans les villes moyennes et à la campagne ? Réponse en 2020, au terme d'une grande opération de comptage entamée en Poitou-Charentes. Les observations se dérouleront en mai et juin 2018 et seront renouvelées en 2019. En Charente, par exemple, les comptages auront lieu dans 125 « mailles » de 25 hectares.

trois ans, les effectifs des oiseaux y ont également fondu.

Le CEBC relève « une réduction très significative de l'ensemble du cortège des oiseaux de plaine : -35 % pour l'alouette, -80 % pour la perdrix ». Les espèces inféodées aux plaines agricoles se font rares, mais également les espèces « généralistes » observées dans ces mêmes milieux. Alors que ces espèces se sont main-



tenues à des niveaux à peu près stables en forêt. « C'est donc bien le milieu agricole qui baisse en qualité », conclut le CEBC.

Toujours les pesticides

Une fois de plus, l'agriculture intensive et son lot de pesticides sont clairement désignés responsables. Car les données des chercheurs de Chizé montrent elles aussi une chute

sans fin des populations d'insectes : -80 % entre 1995 et 2017. « Tous les oiseaux dépendent des insectes. À 95 %, les oiseaux consomment des insectes à un moment de leur vie, ou des animaux qui ont consommé des insectes. Ils se nourrissent aussi de végétaux, qui doivent être pollinisés. Or les insectes pollinisateurs se portent mal. Il est logique que ces problèmes se répercutent sur les oi-

seaux », raisonne Benoît Fontaine. L'uniformisation des milieux agricoles, avec l'assèchement des zones humides et la suppression des haies lors du remembrement, est également mise en cause.

« Catastrophe écologique »

Si les scientifiques ne sont guère surpris par leurs résultats, ils soulignent l'urgence qu'ils dégagent et le carac-

tère inédit de cette perte de biodiversité. À quelle météorite de taille XXI peut être attribué un désastre d'ampleur similaire dans un délai aussi ramassé ? « Nous vivons une catastrophe écologique », souligne Benoît Fontaine avec un brin d'acablement. Il convient de le répéter à l'homme du XXI^e siècle, une espèce dure d'oreille avec les discours qui la dérangent.

La perdrix rouge, l'alouette des champs ou la linotte mélodieuse font partie des espèces menacées. ARCH. « S.O. »

 **sur sudouest.fr**

L'entretien avec le coordinateur de l'étude nationale menée depuis quinze ans.

Pour la LPO, « il faut réagir sans attendre »



« Pour certaines espèces, c'est sans doute déjà trop tard », selon Jérémie Dupuy. OR

ENTRETIEN Jérémie Dupuy, ornithologue à la Ligue de protection des oiseaux, commente ces études

« **Sud Ouest** » Avez-vous été surpris par les deux études qui viennent d'être publiées ?

Jérémie Dupuy Non, nous n'avons pas été surpris mais il est important que des études viennent rappeler ce qui se passe pour notre biodiversité, surtout si elles émanent d'institutions comme le CNRS ou le Muséum d'histoire naturelle, avec lequel la LPO travaille d'ailleurs en étroite collaboration grâce à notre réseau de bénévoles et de professionnels. Ces deux études viennent confirmer un diagnostic que nous avons établi depuis plusieurs années.

Y a-t-il néanmoins des éléments nouveaux ?

Oui dont un élément très intéressant. S'il se confirme que les espèces spécialistes des milieux agricoles dis-

paraissent très rapidement, comme la perdrix rouge, l'alouette des champs ou le bruant ortolan, les deux études constatent aussi que les espèces vivant dans des habitats diversifiés, qu'ils soient forestier, urbain ou agricole, comme le pinson des arbres, ne diminuent de façon spectaculaire que lorsqu'ils nichent en milieu agricole.

Ce qui confirme donc ce que vous affirmiez déjà dans vos études à propos des nuisances de certaines techniques agricoles...

Depuis plusieurs années, on assiste en effet à une érosion massive de la biodiversité dans nos campagnes en raison de l'utilisation croissante des pesticides et des néonicotinoides, qui détruisent les insectes, principale nourriture des oiseaux. Certaines espèces, comme le chardonneret

élégant ou la linotte mélodieuse sont désormais classées dans la catégorie « vulnérables ».

Avant même le résultat inquiétant de ces études, vous aviez déjà tiré la sonnette d'alarme auprès de la filière agricole.

Oui, bien sûr, mais c'est extrêmement difficile de s'attaquer à des pratiques en cours depuis des décennies et à des puissants lobbies. Au niveau local cependant, nous parvenons à mettre en place une collaboration avec des agriculteurs qui sont eux-mêmes sensibles à cette diminution de la biodiversité. En Poitou-Charentes par exemple, où une espèce comme l'outarde canepetière subit de plein fouet l'assèchement de certaines zones au profit de cultures comme le maïs. Nous avons réussi à obtenir de certains agricul-

teurs la préservation de prairies au profit des oiseaux. De même, ils entendent nos arguments sur le fait que les oiseaux leur rendent service en se nourrissant d'insectes ou de rongeurs qui s'attaquent à leurs cultures. Malheureusement, ce sont des actions sporadiques alors qu'il faudrait un plan à l'échelle nationale et même européenne.

Est-il trop tard pour sauver certaines espèces ?

Pour certaines comme la pie-grièche à poitrine rose, dont il ne reste qu'une quinzaine de couples dans l'Aude et l'Hérault, c'est sans doute trop tard. Mais pour la plupart des espèces agricoles, si on met fin à l'usage des pesticides, la population pourra repartir à la hausse. Mais il faut réagir sans attendre.

Recueilli par Benoît Lasserre

« L'aveuglement et l'anesthésie »

Premier vice-président de l'Agence régionale biodiversité Nouvelle-Aquitaine, Nicolas Thierry accueille ces travaux scientifiques avec toute la gravité requise. « Ce qui me frappe, c'est l'aveuglement, l'anesthésie à peu près totale qui prévalent sur ces sujets. On apprend la nouvelle et on passe à autre chose. Avez-vous vu la convocation de la moindre réunion de crise ? Évidemment non. Alors que le maintien de la biodiversité n'est pas une coquetterie d'écolo. Il conditionne notre sécurité alimentaire, la qualité de notre eau, nos conditions de vie », soupire le vice-président (EELV) du Conseil régional, chargé de la biodiversité.

Présent hier à la présentation du programme scientifique d'étude « Sentinelles du climat », coordonné par l'association girondine Cistude Nature, Nicolas Thierry estime que la disparition du vivant reste « un sujet sous-traité, un angle mort en politique » au contraire du dérèglement climatique dont (à peu près) tout le monde a saisi les enjeux. « Dans l'esprit des décideurs, le lien n'est toujours pas établi entre la biodiversité et la pérennité de nos sociétés. Sur ce sujet, on revient à l'état de conscience collective des années 1970 sur le climat », estime-t-il.



« Le maintien de la biodiversité n'est pas une coquetterie d'écolo », clame Nicolas Thierry. ARCHIVES PASCAL BATS / « SUD OUEST »

Piloté par la Région, le programme Ecobiose (le comité scientifique régional sur la biodiversité et les services écosystémiques) livrera son premier rapport le mois prochain. Au menu, « biodiversité et agriculture ». On va reparler des oiseaux...

J.D.R.

Le bulletin de notes des lycées

ÉDUCATION La nouvelle édition des « indicateurs de résultats » des lycées dévoilée par le ministère s'enrichit avec la publication des taux de mentions par établissement

FREDERIC SALLET
f.sallet@sudouest.fr

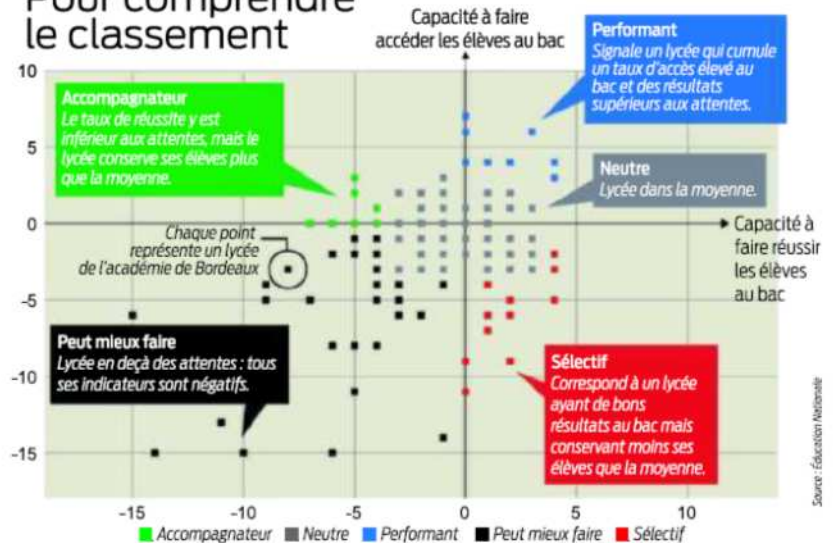
Qu'est-ce qu'un bon lycée ? La question se pose chaque année dans les familles à l'heure de choisir une orientation, mais elle se discute également au sein de la communauté pédagogique où l'on rappelle que le seul taux de réussite à l'examen du baccalauréat ne suffirait pas à jauger précisément un établissement. Pour affiner les critères d'évaluation, le ministère de l'Éducation nationale diffuse chaque année au printemps ses « indicateurs de valeur ajoutée des lycées », un ensemble de données dont vous trouverez le détail aujourd'hui au sein de nos pages locales, département par département. Plutôt qu'un palmarès - il n'y a ni premier, ni dernier -, ces tableaux font apparaître plusieurs catégories possibles pour chaque établissement : « neutre », lorsque les résultats correspondent aux attentes. « Sélectif », lorsque les élèves ont obtenu de bons résultats au bac 2017 mais au prix d'un écrémage entre la classe de première (ou celle de seconde pour les lycées profes-

sionnels) et celle de terminale. Les lycées « performants » cumulent des résultats au bac supérieurs aux attentes et un taux d'accès élevé : les élèves y sont donc bien suivis tout au long de leur scolarité. Le classement « accompagnateur » signale des résultats décevants au bac, mais avec toutefois une attention accrue portée à l'accompagnement des élèves jusqu'à la classe de terminale.

Des mentions et des nuances
Une nouveauté cette année : l'indication par le ministère du « taux de mentions », toutes mentions confondues, dont la lecture nuancera l'interprétation des classements : un établissement avec de forts taux de réussite au bac mais classé « neutre », c'est-à-dire finalement proche des moyennes attendues au regard de ses effectifs, pourra présenter un taux de mentions bien supérieur ou en retrait comparé aux lycées de même catégorie.

sur sudouest.fr
Retrouvez toutes les données décryptées par département.

Pour comprendre le classement



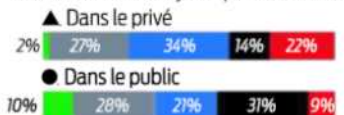
Le classement des lycées généraux



141 lycées en France ont 100% de réussite au bac : 12 sont publics.

3 lycées parisiens ont un taux de mentions de „ 100%.

Le classement des lycées professionnels



12 lycées généraux français ont un taux d'accès au bac de 100%, c'est-à-dire qu'ils ont conservé tous leurs élèves de la première jusqu'au bac. Un seul dans le Sud-Ouest : Léonard de Vinci à Blanquefort en Gironde.

infographie

Résultats satisfaisants,

BACCALAURÉAT Le ministère de l'Éducation nationale dévoile ses statistiques. Le point en Charente

OLIVIER SARAZIN
o.sarazin@sudouest.fr

Le ministère de l'Éducation nationale dévoile aujourd'hui les « indicateurs de résultats des lycées publics et privés sous contrat » en France. Comment lire ces statistiques ? Sont-elles bonnes en Charente ? Le point.

1 Le taux brut de réussite : un hit-parade trompeur

Si l'on ne s'intéresse qu'aux taux bruts de réussite au baccalauréat (séries générales) en 2017, il est très facile d'établir un hit-parade. En Charente, le Top 5 des lycées s'établirait ainsi : 1) Saint-Paul à Angoulême et Beaulieu à Cognac (privé), ex æquo avec 98 % de réussite ; 2) Charles-Coulomb à Angoulême (public) avec 96 % ; 3) Élie-Vinet à Barbezieux (public), Émile-Roux à Confolens (public) et Guez-de-Balzac à Angoulême (public), ex æquo avec 94 % ; 4) le Lisa (public) et Sainte-Marthe Chavagnes (privé) à Angoulême, ex æquo avec 91 %. Comme ces dernières années, le lycée Jean-Monnet (public) à Cognac arriverait bon dernier, avec seulement 85 %, derrière Marguerite-de-Valois à Angoulême (public) avec 90 %. Comme d'habitude, le privé ferait la course en tête, dispensant le meilleur enseignement. Évidemment, une lecture aussi hâtive est trompeuse. « Les classements établis sur un seul critère peuvent conduire à émettre des appréciations erronées ou très approximatives », met en garde l'Éducation nationale.

2 D'autres indicateurs bien plus précis

Les « indicateurs de résultats » aujourd'hui dévoilés n'établissent pas un palmarès, encore moins un tableau d'honneur. Ils croisent de nombreuses données, notamment la capacité des lycées à faire réussir les élèves au bac. Ici, Beaulieu à Cognac (+6) et Vinet à Barbezieux (+4) s'illustrent. Les statistiques mesurent aussi la capacité des établissements à ne pas abandonner les lycéens sur le bord du chemin. On parle ici de taux d'accès au bac (constaté depuis la première dans la filière générale et depuis la seconde dans la filière pro). Ici, mention à Beaulieu (98 %), à Émile-Roux (98 %) et à Élie-Vinet (97 %), quand Saint-Paul plonge à 88 %. Sélectif, le lycée où un certain Mitterrand a fait ses humanités ? Oui. Bien qu'il se soit amélioré. En 2014, son taux d'accès au bac n'était que de 74 %.

3 Cinq grandes catégories d'établissement

Les indicateurs du ministère sont calculés et pondérés selon la typologie du lycée (nombre et variété des filières disponibles dans l'établissement) et selon le profil social des élèves et de leur famille. Les attentes ne sont donc pas les mêmes selon ces critères. Il en résulte un « regroupement » en cinq catégories : les lycées « neutres » (qui correspondent à ce que l'on attend d'eux) ; les « sélectifs » (de bons résultats mais tous les élèves ne poursuivent pas leur cursus complet dans



5 juillet 2017 : l'annonce des résultats à Cognac. Jean-Monnet présentait 270 élèves au bac. Taux brut de réussite : 85 %. Plus du tiers des élèves ont décroché une mention. PHOTO ARCHIVES J. GUÉRIN

l'établissement), les « accompagnateurs » (des résultats décevants au bac mais les élèves peuvent facilement redoubler et poursuivre leur cursus dans le lycée), les « performants » (de bons résultats sans sélection des élèves) et les « peut mieux faire » (en retrait sur les deux indicateurs), en deçà des attentes officielles. En 2016, seul Charles-Coulomb était jugé performant. Il devient neutre. Les performants s'appellent désormais Vinet, Beau-

lieu et Roux. Guez-de-Balzac et le Lisa sont classés neutres, Marguerite-de-Valois et Sainte-Marthe Chavagnes peuvent « mieux faire » et Saint-Paul est dit sélectif. Enfin, Jean-Monnet à Cognac se ressaisit avec la mention accompagnateur (lire ci-contre).

4 La filière professionnelle peut encore « progresser »

Comme l'an passé, les résultats de six des 12 établissements de la filière

pro sont considérés « en deçà des attentes ». Relativisons cependant : la faiblesse des effectifs en bac pro (souvent moins de 100 élèves par établissement) ne facilite pas la lecture des données statistiques. D'une année sur l'autre, les appréciations varient. Exemple : Émile-Roux présentait 13 élèves au bac soins et services à la personne en 2016 et 16 en 2017. Le taux brut de réussite passe de 85 à 100 %. L'établissement était accompagnateur. Il devient performant.

À Saint-Paul, l'espace de travail est numérique

ANGOULÊME Avec le logiciel Pearltrees, l'équipe pédagogique peut créer un manuel scolaire numérique, poster des corrigés et les lycéens rendre leurs devoirs



De neutre durant deux années consécutives, Saint-Paul est passé à « sélectif » dans ce palmarès 2018. PHOTO LOIC DEQUIER

C'est une révolution dans le domaine scolaire que l'établissement angoumois Saint-Paul a saisi voilà un an. Son nom ? Pearltrees. « C'est un espace numérique de travail », résume Olivier Fabre, coordinateur éducatif et pédagogique. Cette application, née à Paris en 2009, propose, au corps enseignant et aux lycéens, une plateforme de travail partagé sur Internet. Explication par l'exemple.

4 euros par élève par an

Un professeur détermine les membres d'un groupe, comme les élèves de toute une classe, et définit qui peut glisser des documents dans ce groupe (si l'adulte est le seul à le faire ou si les élèves peuvent aussi contribuer). Il ne s'agit pas d'un réseau social, tient à prévenir Olivier Fabre. D'ailleurs, il n'y a pas de système de chat. Et, aussi, cet espace est contigu à Saint-Paul. Seuls les personnes ayant un identifiant et un mot de passe peuvent accéder. La société qui a créé cette applica-

tion a également mis tout un système de surveillance des documents partagés afin que les enfants soient totalement protégés.

Les droits d'auteur aussi. « Nous contribuons à hauteur de 3-4 euros par élève par an, précise le chef d'établissement François Constantin. Cela permet d'accéder à une base de documents numériques. Dans cet univers Pearltrees, tout est hyperfacilité. Les extensions, par exemple, n'ont pas à être converties pour qu'un document soit ouvert. »

Des exercices pour les oraux

Un eldorado pour les enseignants qui peuvent ainsi créer un manuel scolaire à leur image avec des documents écrits, visuels et sonores. Lucille Arnaud, professeur de lettres, a totalement adopté ce système. « Lorsque nous faisons une analyse de texte en classe, par exemple, je demande à plusieurs groupes de se pencher sur plusieurs parties du texte avec l'aide d'un ordinateur.

Nous corrigeons ensuite et je fais un fichier source que je mets dans la base. » Les corrigés des cours sont donc accessibles des élèves sur leurs écrans personnels. Des cours sont également partagés, ou même des devoirs rendus.

« Pour les oraux du baccalauréat, nous proposons des exercices à la maison, les élèves s'enregistrent et nous partagent leur devoir audio. Cela permet des entraînements supplémentaires qu'on n'aurait pas le temps de réaliser en présentiel. »

Un plus pour les dyslexiques

« Pour les élèves dyslexiques aussi, souligne Olivier Fabre. Ce sont des enfants qui ont plus de mal avec l'écrit. Ils peuvent ainsi avoir une approche visuelle ou audio de leur cours. »

Bref, un champ des possibles s'est ouvert pour les pédagogues du lycée Saint-Paul qui avouent bien volontiers qu'il leur serait difficile de se passer de Pearltrees aujourd'hui.

Marie Fauvel

Cognac s'est ressaisi

Réussite et efficacité des lycées de Charente en 2017

Ville	Lycées d'enseignement général et technologique ▲ PRIVÉ - ● PUBLIC	Élèves présents au bac	Taux de réussite au bac 2017 (%)	Capacité à faire réussir les élèves au bac (%)	Taux d'accès au bac (%)	Capacité à faire accéder les élèves au bac (%)	Taux de mentions %	Capacité à faire obtenir une mention	Classement de l'établissement (%)
ANGOULÊME	● CHARLES A COULOMB	242	96	-1	95	1	68	2	Neutre
	● GUEZ DE BALZAC	396	94	0	93	-1	55	-4	Neutre
	● IMAGE ET SON	209	91	-1	93	3	42	-8	Neutre
	● MARGUERITE DE VALOIS	352	90	-4	90	-3	45	-6	Peut mieux faire
	▲ SAINT PAUL	140	98	2	88	-5	89	4	Sélectif
	▲ SAINTE MARTHE CHAVAGNES	130	91	-4	89	-4	46	-6	Peut mieux faire
BARBEZIEUX-ST-HILAIRE	● ÉLIE VINET	172	94	1	97	4	55	-1	Performant
COGNAC	▲ DE BEAULIEU	87	98	3	99	6	54	-10	Performant
	● JEAN MONNET	270	85	-7	93	0	37	-12	Accompagnateur
CONFOLENS	● ÉMILE ROUX	139	94	2	98	4	41	-8	Performant

Ville	Lycées d'enseignement professionnel ▲ PRIVÉ - ● PUBLIC	Élèves présents au bac	Taux de réussite au bac 2017 (%)	Capacité à faire réussir les élèves au bac (%)	Taux d'accès au bac (%)	Capacité à faire accéder les élèves au bac (%)	Taux de mentions %	Capacité à faire obtenir une mention	Classement de l'établissement (%)
ANGOULÊME	● CHARLES A COULOMB	68	85	0	62	-6	59	12	Sélectif
	● JEAN ROSTAND	124	86	-3	70	-1	52	4	Neutre
	▲ SAINTE MARTHE CHAVAGNES	50	94	8	76	7	54	10	Performant
	● SILLAC	66	71	-9	60	-3	21	-11	Peut mieux faire
CHASSENEUIL-SUR-BONNIEURE	● PIERRE-ANDRÉ CHABANNE	92	80	-7	60	-12	43	-6	Peut mieux faire
COGNAC	● JEAN MONNET	58	74	-14	61	-12	45	-1	Peut mieux faire
	● LOUIS DELAGE	46	80	3	65	5	37	3	Neutre
CONFOLENS	● ÉMILE ROUX	16	100	7	80	5	50	-4	Performant
RUELLE-SUR-TOUVRE	● JEAN CAILLAUD	77	83	-1	50	-14	32	-8	Peut mieux faire
RUFFEC	● LOUISE MICHEL	36	75	0	34	-26	36	7	Sélectif
SOYAUX	● JEAN ALBERT GRÉGOIRE	111	88	4	65	3	57	11	Neutre
ST-YRIEIX-SUR-CHARENTE	▲ SAINT JOSEPH L'AMANDIER	57	96	1	58	-21	53	-6	Sélectif

Sections générales et technologiques : L, ES, S, STMG, STI2D, STD2A, ST2S, STL, TMD, Hôtellerie

(1) Taux de réussite constaté au bac. Pourcentage de ceux qui ont réussi l'examen parmi ceux qui l'ont tenté, toutes séries confondues.

(2) En tenant compte de leur milieu social et de leur niveau (différence entre le taux de réussite constaté et le taux de réussite attendu).

(3) Taux d'accès constaté au bac depuis la 1^{re} pour les lycées généraux et depuis la 2^{ème} pour les lycées pros, jusqu'à la réussite à l'examen, avec une scolarité complète dans l'établissement.

(4) En tenant compte du milieu social et du niveau (différence entre le taux d'accès constaté et le taux d'accès attendu).

(5) Classement établi par l'Éducation Nationale en tenant compte de la valeur ajoutée du taux d'accès et de la valeur ajoutée du taux de réussite. Peut mieux faire = en deçà des attentes.

infographie

Pour le proviseur, « il fait bon vivre » au lycée Jean-Monnet

COGNAC Le climat d'accompagnement semble être une clé de la réussite

Patrick Marcuzzi est dans une situation quelque peu complexe. Le nouveau directeur n'est pas vraiment comptable des indicateurs du lycée Jean-Monnet que nous publions ici. « Il me serait délicat de parler à la place de mon prédécesseur », explique pudiquement celui qui est arrivé en septembre dernier à la tête de l'établissement.

Toutefois, ces sept premiers mois lui permettent de dresser une esquisse des atouts du lieu : « C'est un lycée où il fait bon vivre, résume Patrick Marcuzzi. J'ai pu constater une dynamique assez importante, en termes de projets scolaires et d'initiatives culturelles. » Parmi les forces du dispositif spécifique à Jean-Monnet, le tutorat. « Cela est vraiment efficace pour les élèves décrocheurs. »



Certains élèves en difficulté peuvent bénéficier d'heures de tutorat grâce à leurs enseignants. PHOTO ARCHIVES ANNE LACAUD

Bientôt de l'apprentissage ?

Cette préoccupation dans l'accompagnement semble être une constance dans la philosophie de l'établissement. En témoigne l'existence d'un module pour enseigner les matières demandées aux concours d'entrées des instituts d'études politiques (Science po) ou des classes préparatoires.

De plus, de nombreuses options sont proposées (section anglais ou allemand, brevet d'initiation à l'aéronautique, partenariat avec des clubs de sports de la région). « Au final, nous sommes vraiment dans un lycée à taille humaine, synthétise Patrick Marcuzzi. Le climat est positif entre les enseignants, les élèves et

les familles et c'est un atout pour réussir. »

Plus factuellement, l'établissement compte environ un millier d'élèves. Outre les filières générales, il existe deux sections de BTS (assistants managers, et management des unités commerciales). Pour les bacs pro, l'orientation se fait entre le commerce et la gestion administrative. « Malheureusement, nous ne disposons d'aucune section d'apprentissage pour l'instant, regrette le proviseur. Mais c'est une vraie réflexion menée dans l'établissement tant au niveau du BTS que du bac pro. Une part d'apprentissage me semblerait la bienvenue. Cela permettrait, par exemple, de revenir en formation initiale si d'aventure il y avait des difficultés dans cette voie. »

Le nouveau bac n'est pas encore pour tout de suite mais les équipes se préparent déjà : « Nous avons un an pour travailler sur ce cycle terminal qui sera plus individualisé. Cela devrait être positif pour les élèves. Ils seront mieux préparés à l'enseignement supérieur. À nous de mettre cela en musique. »

Jonathan Guérin



Marguerite-de-Valois à Angoulême était classé « neutre » en 2016. Avec la mention « peut mieux faire » en 2017, ses résultats sont jugés « en deçà des attentes officielles ». J. L. D.

Un « Paquebot » qui fait du lien à Marguerite-de-Valois

ANGOULÊME. « Paquebot ». C'est à la fois le surnom de la cité scolaire Marguerite-de-Valois, en référence à sa taille, et à la fois le nom de la revue culturelle commune à ces deux établissements que sont le lycée général Marguerite-de-Valois (1 420 élèves) et le lycée professionnel Jean-Rostand (510 élèves). « La revue fédère les deux lycées. Elle crée du lien et donne le sentiment d'appartenance à une cité scolaire commune aussi bien aux élèves qu'aux professeurs », souligne Marc Perrier, proviseur des deux établissements depuis septembre 2017. Sa réalisation mobilise depuis deux éditions (la troisième va sortir) de nombreux enseignants dans le domaine des arts, des sciences et des lettres. La revue est pilotée par une équipe composée de documentalistes et de professeurs d'arts plastiques et de communication en BTS. Elle offre un moment de respiration dans la vie des lycées. On y trouve, sur plus de 200 pages, des récits de sorties et voyages scolaires, des invitations à la lecture et à l'écriture, des témoignages d'étudiants en BTS ou d'anciens élèves, mais aussi des zooms sur des métiers méconnus de la Cité. Différent d'un journal scolaire, il « privilégie les reportages, prend le temps d'approfondir les sujets et est abondamment illustré de dessins, photographies et bandes dessinées ». Le travail de rédaction a été réalisé majoritairement par des élèves dans le cadre de la classe.

H. R.

Achats publics durables : la Ville citée en exemple

ÉCOLOGIE La municipalité a mis en place une politique d'achats de matériel respectueuse de l'environnement. À tel point qu'elle est plébiscitée par l'Union européenne. Explications

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

A l'heure où vous lirez ces lignes, Jean-François Hérouard sera arrivé à Oslo. L'adjoint au maire en charge de l'environnement est l'envoyé très spécial de la municipalité (1). L'Union européenne organise, aujourd'hui et demain, dans la capitale norvégienne, un congrès sur un sujet très pointu : les achats publics durables.

Derrière ces termes, une question dans l'air du temps : comment les collectivités peuvent-elles limiter leur impact environnemental ? « Cognac a acquis un véritable savoir-faire en la matière », résume Jean-François Hérouard. Aujourd'hui, au colloque, l'adjoint va donc faire un retour d'expérience sur un ensemble de mesures mises en œuvre par la majorité depuis le premier mandat en 2008.

Une vraie politique d'achats

« Tout a commencé quand j'ai appris que le mobilier que nous achetions était fabriqué en moabi, raconte l' élu. Or, ce bois tropical est une essence vulnérable. Mon sang n'a fait qu'un tour. J'ai demandé à ce que l'on trouve autre chose. C'est ainsi que notre politique d'achats a débuté. »

Depuis, le moabi a été remplacé par du contreplaqué de peuplier. Mais plus généralement, de bonnes pratiques se sont imposées. Fournitures, textiles, encres d'imprimerie... Les commandes doivent être au maximum respectueuses de l'environnement. À la manœuvre, Éric Ruffin : « C'est un vrai challenge, assure le responsable des achats de la mairie. Je prends l'exemple des produits



Élus, techniciens, employés... Tous sont mobilisés pour que les achats de la Ville soient respectueux de l'environnement. PHOTO J.G.

d'entretien. Nous avons réussi à trouver des références biosourcées, contenant des produits biodégradables à près de 98 %. Au début, on nous disait que c'était trop cher. Mais les résultats ont montré des économies de 15 % en matière d'utilisation. » Ces produits, en plus

d'être bénéfiques pour les finances de la Ville, le sont aussi pour les utilisateurs. « Nous avons remarqué moins d'arrêts de travail et de problèmes

dermatologiques chez les agents municipaux, met en avant Jean-François Hérouard. Environ 3 % des personnes étaient en arrêt de travail à cause de ces produits pétrochimiques. Sur un effectif de 100, ça coûtait cher... »

Témoigner et apprendre

Autant de pratiques partagées dans le cadre du Réseau Grand-Ouest (RGO), une association spécialisée dans la commande publique et le développement durable. « On peut dire que Cognac est considéré comme une ville en pointe par le RGO, se félicite l'adjoint au maire. C'est par ce biais-là que notre travail a été remar-

qué par le ministère de l'Économie, où nous avons été reçus, et les instances européennes. Déjà, en 2013, j'étais invité dans un colloque à Amsterdam pour parler de nos achats de bois respectueux du développement durable. Ces deux jours passés à Oslo vont permettre de montrer le savoir-faire de Cognac, mais aussi d'apprendre de nouvelles pratiques. » En matière d'écologie, Cognac semble donc à la pointe.

(1) Les frais de transport et d'hébergements sont avancés par la Ville mais remboursés par le Réseau Grand-Ouest.